

Cellule d'observation de la criminalité

Port-au-Prince (Haïti), le 4 mars 2021

Kidnapping : bulletin # 2

1. Pour le mois de février 2021, **au moins 50 kidnappings ont été recensés, contre 60 pour le mois de janvier, soit 110 pour les deux premiers mois de l'année.** On peut constater une faible baisse par rapport au mois de janvier, mais toujours une hausse hypothétique considérable pour 2021, vu que 51 cas ont été répertoriés pour le premier trimestre de 2020 (*CARDH, « État des droits humains en 2020, Hausse de la criminalité - démantèlement juridique – constantes violations des droits humains », p. 32, §102. »*).
2. Notons que le **(509) 44 77 56 56** est mis en place afin que les familles des victimes (ces dernières aussi après leur relâchement) et tout témoin puissent partager des informations avec le CARDH.
3. La Cellule d'observation de la criminalité est créée par le Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH) afin d'aborder la criminalité et le kidnapping dans leurs aspects complexes, notamment en lien avec la politique, l'économie et les droits humains.
4. En termes de méthodologie, une approche pluridisciplinaire est priorisée pour mieux appréhender le phénomène, en faisant appel à des experts (économistes, criminologues, pénalistes, spécialistes en sécurité, psychologues, politologues, historiens...). Le CARDH collaborera aussi avec des instances étatiques et internationales concernées par la question.
5. Il y aura aussi des rapports destinés à mieux explorer ce phénomène en vue d'apporter des éléments d'éclairage aux décideurs et à la population, car cette problématique doit être appréhendée dans sa complexité.
6. A titre de rappel : Toute personne victime de kidnapping ou témoin peut appeler au **(509) 44 77 56 56** pour partager les informations. Ces dernières seront confidentielles. Le CARDH en profite pour remercier les médias qui ont accepté de diffuser son message promotionnel de ce numéro. /.